

Statuts de protections et de menaces

Annexe (s) directives habitats : Annexe I Directive Oiseaux

Protection nationale : Oui - Espèce protégée par la loi française de 1976

Livres rouges : Vulnérable en France CMAP 2 - Vulnérable en Europe SPEC 3

Tendances des populations : Europe : Fort déclin – France : sans tendance bien définie

Conventions internationales : Annexe II Convention de Berne

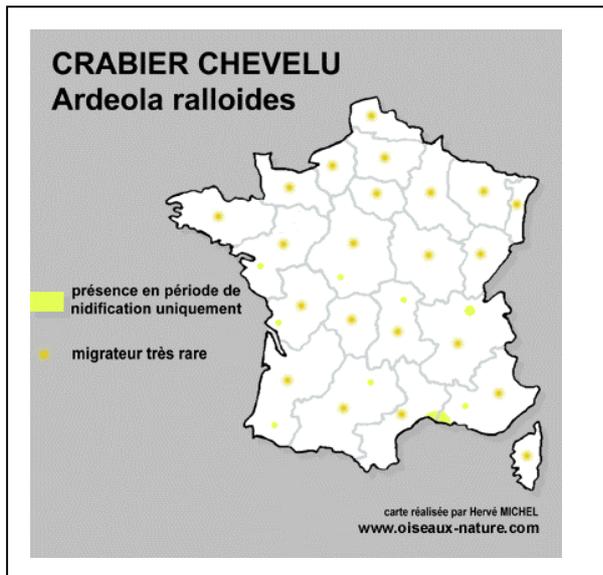
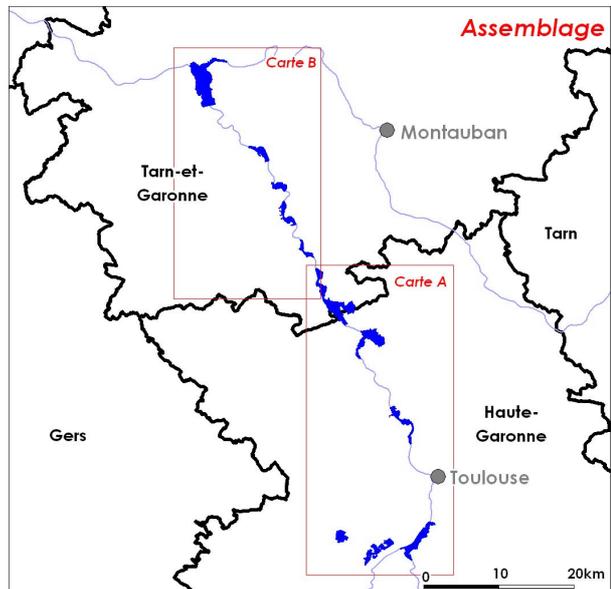
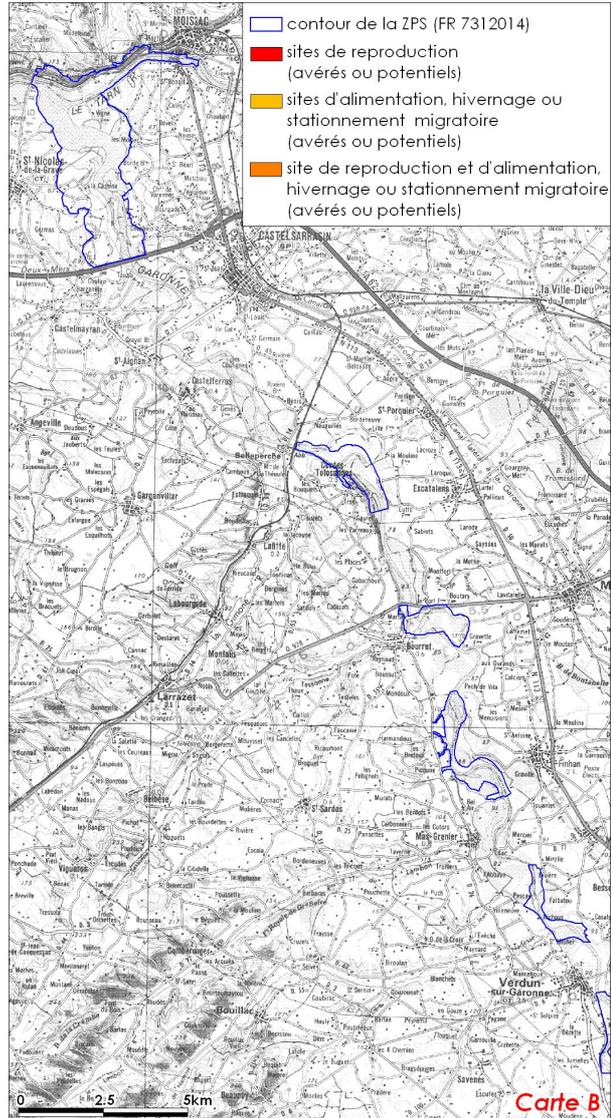
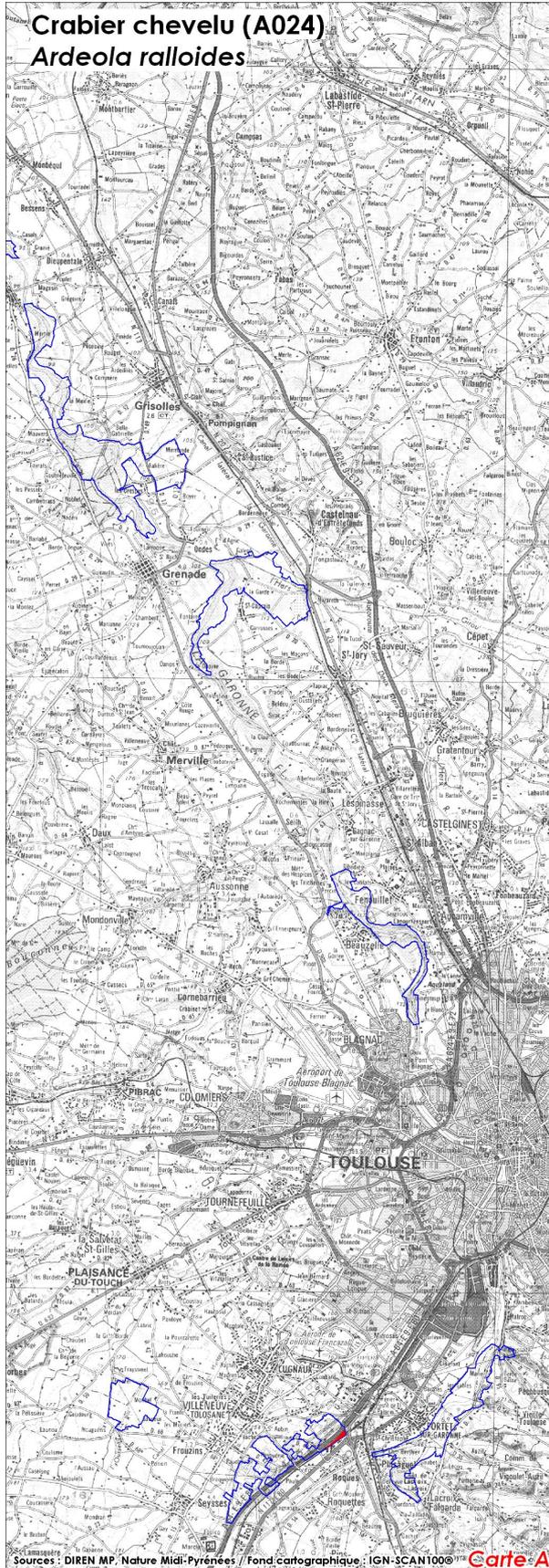


Photo : Jean-François Bousquet

Carte de répartition : Hervé Michel (www.oiseau-nature.com)

Répartition sur le site



Crabier chevelu *Ardeola ralloides* Code Union Européenne : A024

Description de l'espèce

Taille de l'oiseau : 44 – 47 cm

Envergure : 80 – 92 cm

Migrateur

Le crabier se caractérise par une couleur générale chamois soutenu ou brun clair. Son bec grisâtre en toutes saisons devient bleu turquoise au moment de la reproduction. Ses pattes sont orangées. Le plumage de sa tête est remarquable puisque celle-ci est ornée de nombreuses aigrettes brunes et blanches.

Ecologie générale de l'espèce

Ce héron niche dans les estuaires, les deltas et les galeries riveraines, de préférence dans des zones de végétation bien développée, dans les marais et les lacs avec une épaisse végétation riveraine et aquatique.

Ce héron niche en colonies dans les arbres, les buissons ou les roseaux, souvent avec d'autres hérons. La ponte de 4-6 oeufs bleu verdâtre pâle intervient en mai. L'incubation dure environ entre 22 et 24 jours. Les poussins restent au nid pendant 45 jours. Les grenouilles sont ses proies favorites, mais il mange également des insectes et des poissons. Il se nourrit le long des ruisseaux, et au bord des pièces d'eau marécageuses, à proximité du couvert.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Année 2002

Date d'observation la plus ancienne connue : non précisée

Observateur(s) : Jean François Bousquet, Sylvain Frémaux

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des population sur le site : Nicheur très rare et migrateur

Abondance sur le site Natura 2000 : 1 couple

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Très important (limite d'aire de répartition)

Tendance d'évolution des populations : En régression

Synthèse globale sur l'état de conservation : Moyen ou dégradé

Habitat de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Code corine : 22.1 – 24.1 – 24.3 – 44.1 – 44.61

Effets des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Dégradation des sites de reproduction et d'alimentation; artificialisation des cours d'eau (barrage..), comblement des plans d'eau...

La coupe systématique des vieux arbres, des taillis de saules dans les habitats favorables à l'espèce.

Extension des plantations de peupliers.

La création de nouvelles pistes sur les zones occupées par l'espèce.

Les dérangements liés au tourisme et aux activités nautiques.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintien des sites de reproduction actuels (notamment l'ensemble des colonies de hérons).

Favoriser l'implantation de nouveaux sites de reproduction.

Maintien des sites d'alimentation (vasières, marais...).

Préconisation de gestion conservatoire sur le site

Commentaires éventuels :

Actions (s) :	
Fiche (s) :	
Acteurs concernées :	

Sources documentaires

- Géroutet, P. 1978. – Grands échassiers – Gallinacés – Râles d'Europe. Edition Delachaux et Niestlé.

- Svensson L., Mullarney K., Zettersnöm D., Grant. J. 1999. – Le guide Ornitho. Edition Delachaux et Niestlé.